

**COMPTE RENDU DE LA REUNION**  
**du CONSEIL MUNICIPAL du**  
**20 JUILLET 2021**

Ordre du jour : CR de la réunion de présentation des travaux aux habitants de "La Ville Gromil – Les Rabines", travaux supplémentaires chemin d'accès à La Boulaie et décision budgétaire modificative, achat d'un défibrillateur, travaux à réaliser sur le chemin à Maupertuis, convention plan de relance numérique à l'école, questions diverses

**Compte rendu de la réunion de présentation des travaux aux habitants de La Ville Gromil – Les Rabines**

La réunion a eu lieu le 16 juillet. Les travaux ont été présentés (plan, descriptif, coût, financement), ainsi que le planning. Quelques questions ont été posées, notamment sur la vitesse. Il a également été demandé s'il était prévu une réservation pour le passage de la fibre. Renseignements pris auprès de Orange et le SDE, la réponse est négative car d'une part nos travaux ne consistent pas à enfouir les réseaux mais à créer un cheminement piétons (il n'y aura donc pas de tranchée de faite dans la partie agglomérée de La Ville Gromil), et d'autre part il n'y a pas de ligne téléphonique entre Les Rabines et l'entrée de La Ville Gromil. De plus, d'une manière générale la fibre est déployée en aérien.

**Travaux supplémentaires chemin d'accès à La Boulaie**

Pour la réalisation des travaux sur le chemin, la fourniture et la pose de caniveaux grilles est nécessaire. Le devis de l'entreprise COLAS pour 2 400 € TTC est validé.

**Défibrillateur extérieur :**

Le conseil décide d'acheter un défibrillateur qui sera posé en extérieur sur le site de la maison communale. Sur les 4 propositions reçues, il choisit celle de SANO & PHARM pour le Powerheart G5 d'une valeur de 2 137.20 € TTC, maintenance comprise.

**Travaux chemin de Maupertuis**

Nous avons reçu 2 devis et sommes dans l'attente d'un 3<sup>ème</sup>. La décision est reportée, ce qui nous permettra de demander des compléments d'informations sur les devis reçus.

**Convention plan de relance numérique à l'école.**

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec le Ministère de l'Education Nationale dans le cadre de la subvention "plan de relance numérique" pour l'école.

**Questions diverses**

**Réunion risques érosifs** : Pascal L'Hermitte commente le schéma présenté aux agriculteurs et aux élus qui participaient à la réunion le 21 juin.

Des solutions techniques peuvent être mises en place afin d'éviter des afflux massifs d'eau sur la voirie et bien-sûr dans les habitations en cas de fortes pluies. Le but est de sensibiliser les agriculteurs, sans contrainte mais en prenant conscience que ces techniques apportent des résultats intéressants pour tout le monde.

La commission voirie et environnement se réunira pour identifier les zones à risques pour la voirie communale, elle sera élargie à des agriculteurs non élus, ainsi qu'à La Chambre d'Agriculture et Cœur Emeraude.

**CR de l'assemblée générale de Cœur Emeraude** par Caroline Haycox : la réunion avait lieu le 1<sup>er</sup> juillet au Fort St Père avec visite guidée auparavant. Rappel de l'historique : l'association a été créée en 1994 à l'initiative de 23 communes des bords de Rance pour la gestion des sédiments et patrimoines de la Rance. Très vite, Cœur Emeraude déploie une fonction d'animation et de conseil auprès de nombreux

acteurs du territoire. La structure accompagne les initiatives locales pour la prise en compte des pratiques respectueuses de l'environnement dans une approche de développement durable. Sur décision du Conseil Régional en novembre 2008, le développement du projet de Parc Naturel Régional (PNR) impliquant un territoire plus vaste et à compter de 2018 Cœur Emeraude compte 74 communes. Aujourd'hui, l'association a pour mission la conduite du projet de PNR Vallée de la Rance à sa formation à l'automne 2021 et le contrat territorial dont Breizh Bocage (plantation des haies). Budget global de 660 000 € financé par des subventions et cotisations de 0.50 € par habitant des EPCI.

### **Démarche "zéro phyto"**

Le conseil municipal décide de s'engager à ne plus utiliser de produits phytosanitaires (herbicide, fongicide, insecticide, régulateur de croissance, éliciteur...) ou anti-mousse sur l'intégralité de ses espaces verts et voiries (cimetière et terrain de sports inclus), y compris dans le cas d'éventuelles prestations de service sur ces espaces. Nous n'utilisons déjà pratiquement plus aucun produit, nous pouvons donc nous engager dans cette démarche "zéro phyto".

### **Achat d'un désherbeur mécanique**

Dans le cadre de sa démarche Zéro Phyto, la commune décide d'acheter un désherbeur mécanique pour un montant de 5 100 € HT (6 120 € TTC) pour l'entretien du cimetière, des allées sablées et autres terrains. Fournisseur : JARDIMAN.

Pour cela, elle sollicitera l'aide financière de la Région Bretagne prévue à cet effet (50 %).

### **Achat de matériels techniques**

Le conseil décide d'acheter les matériels suivants chez JARDIMAN :

- Container de lestage : 310.00 HTC
- Taille haie thermique Husqvarna : 466.00 HT
- Débroussailleuse Husqvarna : 332.66 HT
- Total : 1 108.66 € HT, 1 330.39 € TTC

### **Décision budgétaire modificative**

Le conseil prend la décision budgétaire modificative suivante en investissement pour payer les dépenses ci-dessus qui n'étaient pas prévues au budget, ainsi que la subvention attendue du Conseil Régional pour le désherbeur :

Libellé	Dépenses	Recette
c/ 2315 : chemin d'accès à la Boulaie	+2 400.00	
c/ 2188 : matériels (défibrillateur, désherbeur, autres matériels)	+9 600.00	
c/ 1312 Subvention de la Région (désherbeur)		2 550.00
c/020 : dépenses imprévues	-9 450.00	
TOTAL	+2 550.00	2 550.00

Challenge mobilité : dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, Dinan Agglomération organise depuis plusieurs années un challenge "au boulot j'y vais autrement". Cette année, elle reconduit son action et la propose aux administrations de son périmètre (mairies, sous-Préfecture, MDD). Le conseil décide de ne pas s'inscrire étant donné que notre personnel habite sur la commune et est peu concerné.

DIA : 1 pour un terrain à La Pesnais, 2 à La Ville Gromil (maison et terrain) et 1 dans le bourg (quelques m<sup>2</sup> à la sortie du bourg). Pas d'avis de préemption.

CR du conseil d'école du 22 juin. Sandrine Juhel rapporte la satisfaction et les remerciements pour les travaux et le matériel numérique acheté. Les effectifs prévus à la rentrée sont stables : 127 sur le RPI.  
Expo photos : les photos sont prêtes à être exposées très prochainement.